

Décision Générale colonial

Décision n° 31 janvier 1946 accordant le bénéfice de la libération conditionnelle au détenu Mohamed Hassan

n° 31

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 31 janvier 1946
Numéro JO n° 1 du 31/01/1946	Date du numéro 31 janvier 1946

TEXTE INTÉGRAL

Le bénéfice de la libération conditionnelle au détenu Mohamed Hassan. Le séjour à l'intérieur du cercle de Djibouti lui a été interdit pendant cinq ans.